

Communiqué d'une opération de commerce de détail

Date de publication	15/10/2024
Date de notification	09/10/2025
Date de complétude	09/10/2025
Entreprises concernées	Bricowel SAS
Type d'opération	Ouverture d'un magasin sous l'enseigne « Weldom » d'une surface de 1700 m ² dans le quartier de Magenta Belle-Vie à Nouméa
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Distribution au détail de produits de bricolage
Date limite de dépôt des observations des tiers	29/10/2025 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Galliéni – Nouméa courriel : instruction@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

La notification consiste en l'ouverture d'un magasin sous l'enseigne « Weldom » d'une surface de 1700 m² dans le quartier de Magenta Belle-Vie à Nouméa.

Cette notification vise à actualiser l'opération autorisée par la décision de l'Autorité n° 2025-DEC-01 du 11 février 2025 relative à la mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « Weldom » d'une surface de 1700 m², initialement prévu dans le quartier de Portes de Fer à Nouméa, et qui sera finalement mis en exploitation au 6 Rue Edmond Harbulot dans le quartier de Magenta Belle-Vie à Nouméa.

L'opération concerne le secteur de la distribution au détail d'articles de bricolage.

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition du public les informations fournies par les parties notifiantes. Ces informations ne préjugent en rien de l'avis que l'Autorité pourrait porter sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas non plus être tenue pour responsable en cas d'informations incorrectes ou trompeuses.